

CHAPITRE IV

Projet de sanatorium.

Il importe, avant d'entamer ce sujet, de bien définir le double sens du mot sanatorium et de bien préciser le sens que nous lui donnerons au cours de ce chapitre.

On désigne également sous le nom de sanatorium un pays qui se signale par les douceurs et la salubrité exceptionnelles de son climat, où des gens viennent villégiaturer pour leur repos et pour leur santé, et l'établissement qui dans ce même pays reçoit les malades et les soumet à une cure spéciale en vue de leur guérison. C'est de ce dernier que nous aurons particulièrement à nous occuper au cours du développement qui va suivre.

Nous voudrions faire ressortir l'intérêt qu'il y aurait d'édifier à Popok-Vil un sanatorium-hôpital pour les malades et d'y installer un service médical. Nous n'envisageons pour l'instant que la santé des seuls Européens, ceux qui payent le plus lourd tribut de victimes au climat tropical. On verra plus tard s'il y a lieu de faire quelque chose dans le même sens pour les indigènes.

En effet si, comme nous l'espérons et comme tout porte à le croire, la renommée de la nouvelle station cambodgienne se répand à travers l'Indochine, grâce à une publicité bien dirigée et à des aménagements soignés, elle ne sera pas fréquentée que par des touristes ou des amateurs désireux de prendre du repos ou de goûter les plaisirs d'une villégiature en montagne, mais elle attirera aussi des convalescents et surtout des malades. Combien en existe-t-il de ces malheureux, fatigués d'errer de pays en pays et d'hôpitaux en cliniques, qui nulle part n'ont pu recouvrer la santé parce qu'ils n'ont trouvé nulle part le climat réparateur qui seul pouvait guérir leurs tares coloniales ? Nous les avons déjà cités : Ce sont les paludéens chroniques qui ne peuvent sortir de leur état subfébrile ni se relever de leur anémie tant qu'ils restent livrés aux piqûres de leur ennemi, l'anophèle ; — ce sont les nombreux malades du foie ou de l'intestin, atteints de congestion hépatique, de cirrhose ou de diarrhée chronique qui ne se guérissent jamais, fait bien connu, dans la lourde atmosphère de Cochinchine et partout où les marécages et leurs palétuviers règnent encore et répandent leur humidité délétère ; — les tuberculeux qui s'étiolent au milieu des émanations pestilentielles des agglomérations urbaines, dans l'ambiance plus

ou moins malsaine des compartiments chinois ou des cai-nhas annamites ; — les neurasthéniques qui ont besoin de se retrancher pour quelque temps, au milieu d'une saine et belle nature, de l'activité fiévreuse et des luttes de la vie ; et bien d'autres encore... Beaucoup d'entre eux viendront sans doute demander à Popok-Vil les conditions nécessaires à leur guérison, la douceur du climat, la fraîcheur de la température, l'air pur et revivifiant de la montagne, cet air précieux par dessus tout en ce qu'il n'est vicié par aucun microbe, aucun des germes pathogènes qui pullulent dans les basses régions. Ces malades, s'ils partent guéris ou améliorés comme il est permis de l'espérer pour bon nombre d'entre eux, feront la meilleure propagande qui soit possible en faveur de la station, et contribueront pour une bonne part à sa renommée. Nous pensons même qu'une clientèle semblable est à rechercher dans toutes les stations climatériques du même genre, et qu'elle peut devenir pour ces dernières un des plus grands facteurs de succès.

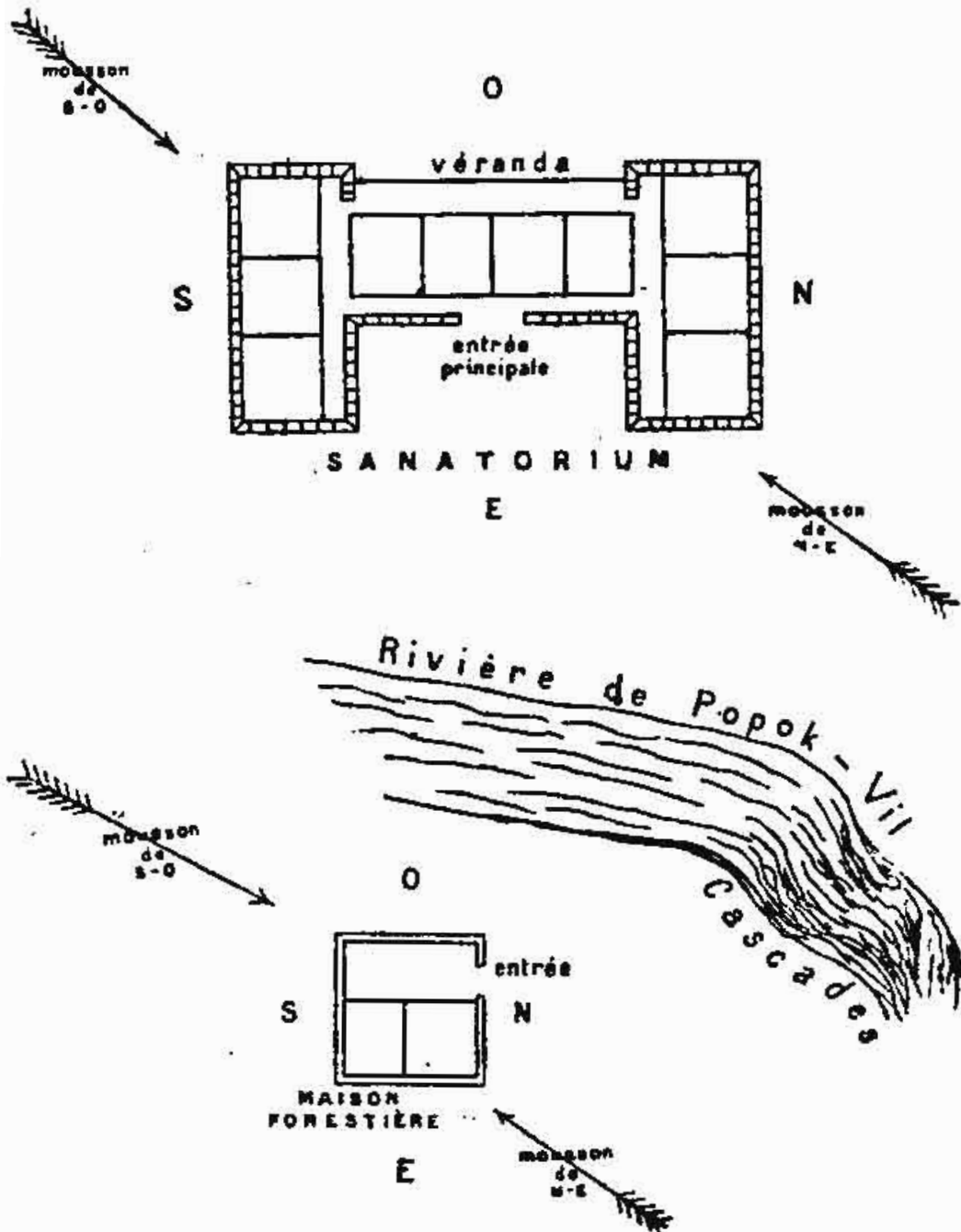
Il faudra donc, à notre avis, un établissement pour recueillir ces malades, et un médecin assisté du personnel suffisant pour les soigner. Adopter le parti contraire, ce serait encourir des mécomptes ; laisser un malade en liberté dans une station quelconque où, livré à lui-même, il reste exposé aux distractions, aux tentations, aux entraînements de la vie qu'on mène autour de lui, est défavorable à sa santé ; il ne retire aucun bénéfice de la cure. — Un sanatorium dans une station est indispensable pour que le malade soit soumis à une discipline, pour qu'il soit surveillé et obligé de garder un repos sans lequel aucune médication ne peut être efficace. Toutes les statistiques viennent d'ailleurs à l'appui de cette assertion : elles démontrent qu'il y a toujours plus de guérisons parmi les malades hospitalisés dans les sanatoria que parmi les malades libres.

Un autre avantage de cet établissement sera de permettre l'isolement des malades, de pouvoir les séparer des autres clients de la station. C'est une mesure qui s'impose, comme nous l'avons déjà dit dans notre Introduction. Voilà pourquoi nous avons cru devoir conseiller comme emplacement de choix pour un tel édifice le lieu dit des Cascades. C'est un point où très probablement il s'installera peu de monde, nous voulons dire peu d'étrangers pour villégiaturer ; l'endroit nous paraît plutôt désigné pour l'installation d'un poste administratif, qui viendra compléter le poste forestier actuel.

C'est de l'autre côté des cascades, donc séparé du poste actuel par la rivière de Popok-Vil, que notre sanatorium serait, croyons nous, le mieux situé. On peut le mettre à une distance de 2 ou 300 mètres, afin qu'il soit suffisamment isolé, dans une des clairières qui occupent ce secteur, et autant que possible sur un terrain élevé. Pour ménager un

coup d'œil agréable et une perspective à effet aux visiteurs et aux pensionnaires même de l'établissement, nous tournerions la grande façade vers la rivière et le poste de Popok-Vil. C'est également la meilleure orientation à lui donner par rapport aux vents et au soleil. Le schéma qui suit va nous donner une idée exacte de cette orientation.

*Orientation à donner au Sanatorium de Popok-Vil,
par rapport au poste forestier.*



Plan schématique pour le groupe des Cascadés.

On voit par cette disposition donnée aux bâtiments, qu'il s'agisse du sanatorium comme de la maison forestière, que les grandes moussons frappent les angles, que d'autre part les grandes façades ou entrées principales sont écartées du Sud et par conséquent abritées des ardeurs du soleil. C'est le contraire de ce qui se fait en Europe : là-bas on recherche le côté tourné vers le midi pour exposer le malade au soleil, tandis qu'ici l'insolation intense pourrait lui être nuisible.

Les alentours du sanatorium devront être soignés ; le paysage au milieu duquel vivent les malades n'est pas chose indifférente, et l'air et la lumière doivent pénétrer librement autour d'eux. On débroussera ; on déboisera en grand sur les quatre faces. Il y aura surtout intérêt, selon nous, à ménager tout autour de l'établissement de vraies sapinières. Actuellement les sapins sont enfouis au milieu d'une végétation trop épaisse et trop mélangée, et on ne les distingue pas. Il faudra élaguer autour d'eux, les dégager et les mettre en valeur, en sacrifiant tout ce qui les masque à la vue pour l'instant. On sait à quel point les gens, et particulièrement les malades, sont séduits par l'idée de venir séjourner au milieu des sapins. Les bois de pins et de sapins jouissent d'une renommée populaire non usurpée d'ailleurs. Voici ce qu'en dit un des auteurs qui se sont le plus occupés de toutes les questions se rattachant aux sanatoria : « Le feuillage de ce genre d'arbres persiste l'hiver et disperse le vent aussi bien qu'en été ; son ombre est épaisse sans être froide ; il n'est pas tellement serré qu'il ne laisse circuler l'air et la lumière ; enfin le tapis d'aiguilles sèches qu'il forme sur le sol est dur et assez lourd pour ne pas être soulevé par le vent ; il préserve donc admirablement l'air contre l'immixtion des poussières » (Regnard). — A Popok-Vil l'abondance de ces conifères permettra de réaliser facilement un tel desideratum.

Il ne nous appartient pas de dresser le plan architectural de l'édifice que l'on construira pour être utilisé comme sanatorium. Mais nous aimerions voir comme tel un monument d'architecture assez grandiose. Voici en outre certaines indications que nous croyons utile d'apporter quant à la forme extérieure du bâtiment et aux aménagements intérieurs :

1° — Faire une construction en fer à cheval. Cette disposition est très pratique en ce qu'elle permet au malade de choisir l'orientation qui lui plaît ; aussi l'a-t-on adoptée dans beaucoup de sanatoria ; elle se compose d'un corps de bâtiment principal (l'entrée ici serait tournée vers la rivière de Popok-Vil, au soleil levant), et de deux ailes latérales en équerre. Celles-ci, formant une double avancée, circonscraient avec

le bâtiment central une cour au fond de laquelle un balcon à deux rampes indiquerait l'entrée principale ;

2° — Construire deux étages, un rez-de-chaussée et un premier. Outre un plus bel effet esthétique on pourrait se ménager un plus grand nombre de chambres, qu'elles soient affectées aux malades ou au service ou aux usages communs : quatre en bas quatre en haut dans le corps principal, trois en bas trois en haut dans chacune des ailes, c'est-à-dire vingt en tout ;

3° — Faire dans les trois corps de logis des chambres communiquant d'une façade à l'autre. Les malades pourront ainsi regarder à leur gré du côté de la cour ou vers la pleine campagne, et passer tour à tour d'une façade à l'autre, suivant qu'ils voudront rechercher ou éviter le soleil ou le vent. Ces chambres pourraient être divisées par une cloison, réservant un petit cabinet de toilette sur le derrière.

Il conviendrait aussi, du moins dans le bâtiment central, d'ouvrir aux deux étages et sur chaque façade de belles vérandas pouvant servir à la fois au repos et à la promenade des malades. Ces vérandas sont dites galeries de repos ; elles permettent aux malades de faire leur cure d'air en chaise longue ; elles existent dans tous les grands établissements, tels que Hauteville, Durtol, Leysin, Davos, etc. Le croquis qui précède permet de se rendre compte de ces différentes dispositions. En somme nous souhaitons de voir réaliser ici, comme à la station d'altitude proprement dite, des édifices dotés de tout le confort moderne, dans un ensemble architectural de pur style français.

Ces principales indications posées, il ne nous reste plus que certains détails à ajouter, détails d'ordre secondaire concernant l'aménagement intérieur de l'établissement.

1° — Les angles de la construction intérieure devront être arrondis pour éviter le dépôt des poussières, des toiles d'araignée, etc.

2° — Les chambres, pièces communes et promenoirs seront abondamment pourvus de récipients hygiéniques pour l'expectoration des malades.

3° — Les fenêtres devront être vitrées, chose reconnue nécessaire à Popok-Vil pour se protéger contre le froid, et, le cas échéant, contre l'humidité.

D'autre part elles seront munies de tous les moyens de protection nécessaires : auvents, stores, etc. . . pour que leurs habitants puissent suivant les cas se garantir du soleil, du vent ou de la pluie.

Point n'est besoin de moustiquaires ni de toiles métalliques aux ouvertures, les insectes piqueurs étant, comme nous l'avons dit, quantité négligeable à Popok-Vil.

Il resterait une dernière question à résoudre. Sera-t-il bon d'installer dans les chambres des appareils de chauffage. A vrai dire ils ne nous paraissent pas indispensables, le climat de Popok-Vil étant presque toujours printanier et sujet à peu de variations. Ils peuvent toutefois rendre quelques services aux moments des froids exceptionnels, et surtout servir à chasser l'humidité des appartements aux de pluies.

De cette façon, croyons nous, nous aurons un établissement de toutes les commodités et de tous les perfectionnements requis par l'hygiène qu'on pratique de nos jours, et pouvant répondre à toutes les exigences possibles des malades qui le fréquenteront.



CONCLUSIONS

Dans les chapitres précédents nous pensons avoir suffisamment démontré que la station sanitaire de Popok-Vil présentait tous les avantages d'un climat tempéré, parfaitement salubre, et se rapprochant sensiblement des climats de l'Europe méridionale. Elle peut soutenir honorablement la comparaison, avons-nous dit, avec les stations hygiéniques les plus connues dans les colonies, et se recommander à la fois comme station d'agrément, comme station de repos et comme station pour les malades.

Pour l'instant la réalisation de ce triple desideratum est le seul but à poursuivre, car les premières constructions sont à peine commencées, et tout est encore à faire dans ce pays nouveau. Mais plus tard quand ce même pays sera connu, quand la renommée lui sera venue, nous croyons qu'il y aura un meilleur parti à tirer de ces conditions exceptionnelles d'habitabilité, qu'il y aura plus et mieux à faire que de le recommander comme un simple lieu de villégiature pour un nombre de gens destiné à rester limité, — et c'est par là que nous voulons conclure.

La vaste région qui s'étend au-dessus du massif de l'Eléphant peut être ouverte à son tour à la colonisation. Elle peut devenir, croyons-nous, un lieu d'occupation et même un lieu de peuplement idéal pour la colonie européenne et pour la population indigène du Cambodge. Il y aurait une ville à y fonder, une capitale d'été, si l'on veut, qui serait

comme un boulevard éloigné de notre capitale cambodgienne. Là peuvent s'installer des exploitations agricoles, des industries, des usines, des services administratifs divers. Ne suffit-il pas de faire converger les routes, les chemins de fer, les lignes télégraphiques, les transports d'énergie, lumière, électricité, sur un point, pour qu'immédiatement s'y porte l'activité humaine ? A Popok-Vil et dans toute la région avoisinante, nous en sommes persuadé, cette activité serait accrue en raison des bienfaits du climat. Là toutes les forces organiques sont augmentées, leur usure est moindre ; on marche et on travaille sans fatigue, le cerveau lui-même fonctionne plus aisément.

Si l'on nous reproche de voir trop en grand et de caresser des utopies, qu'on s'inspire de l'exemple que nous donnent dans leur colonie de l'Inde les Anglais, nos pratiques voisins. Ne voyons nous pas dans cette belle île de Ceylan, que tout le monde leur envie, leur capitale installée sur les hauteurs de Kandy, près de ce pic d'Adam où la vieille légende aryenne s'est plu à localiser le paradis terrestre ? Dans l'Indoustan, ils ont fondé, pour chacune des grandes circonscriptions gouvernementales, des résidences d'été : « La présidence du Bengale possède deux sanatoriums dans l'Himalaya, un à Darjiling à 2.668 mètres d'altitude, un deuxième à Almora à 1.800 mètres. La présidence de Bombay a un sanatorium dans les Gattes occidentales à Malcompett à 1.500 mètres d'altitude ; enfin les Anglais de la présidence de Madras vont passer la saison chaude sur les plateaux des Nilgherrys ». (Le Dantec). Quand vient la période des fortes chaleurs, qui coïncide à peu près avec la nôtre, les Anglais sortent des étouffoirs de Madras, de Bombay et de Calcutta, et vont se fixer dans les régions plus tempérées, sur les hauts plateaux de la péninsule, les contreforts de l'Himalaya où abondent les cottages, où s'élèvent les cités neuves. Les directions des grands services, les bureaux même avec leur personnel y ont des succursales et suivent cet exode. Et, s'il faut en croire les récits de Rudyard Kipling, il est bien peu d'Anglais, depuis le simple particulier jusqu'au plus haut fonctionnaire, qui n'aille faire au moins un séjour annuel « sur les collines ». Le Dantec ajoute sur le même sujet dans son traité de Pathologie exotique : « Dans l'Inde, les Anglais ont utilisé ces mêmes principes pour le choix du cantonnement de leurs troupes, c'est ainsi que leur principale garnison du Sud se trouve à Bangalore, situé à 1.000 mètres d'altitude, qui jouit d'un climat tempéré. Aussi la mortalité des troupes de l'armée de l'Inde n'est-elle pas supérieure à celle des armées de l'Europe ». — Si l'on considère que Popok-Vil est dans les mêmes conditions que Bangalore, altitude semblable, peu de différence comme latitude, on ne voit pas ce qui empêcherait la station cambodgienne de retirer les mêmes profits de son climat : pourquoi ne deviendrait elle

pas, de son côté, un centre d'attraction pour la population du Cambodge, pour celle des provinces limitrophes de la Cochinchine, et même pour certains étrangers habitant le Siam, auxquels on pourrait procurer des moyens de communications particulièrement faciles ?

Les mêmes principes de colonisation pourraient d'ailleurs être appliqués au Lang-bian et à certaines parties de la chaîne annamitique par la Cochinchine et l'Annam, aux plateaux du Traninh par le Tonkin et le Laos.

Les Français d'Indochine trouveraient ainsi des conditions d'existence plus favorables à leur moral et à leur santé, leur rappelant un peu celles de la mère patrie, et sans doute éprouveraient-ils une plus grande douceur de vivre en habitant ces régions privilégiées où, comme l'a dit M. Jubin dans un de ses rapports à propos de Popok-Vil « le climat est parfois si doux, le ciel si beau, que la France paraît moins lointaine » (1).

(Décembre 1918 — Avril 1919).

(1) Ici nous touchons à une question quelque peu scabreuse que nous voudrions trancher en quelques mots dans ces lignes, qui seront le complément ou plutôt le correctif de notre conclusion.

A propos des sanatoria nouvellement créés ou encore à créer dans la colonie, certains prétendent que cette institution permettra aux fonctionnaires et d'une façon générale à tous les Français de l'Indochine de prolonger leur temps de séjour ici, et en ce qui concerne les premiers particulièrement, de porter à 5 ans le délai de 3 ans accordé jusque là pour la coque. Nous venons de lire un article de M. Laumonier, rédigé dans ce sens, dans *l'Avenir du Tonkin*. Nous tenons à dire que nous ne partageons pas cette conception. En effet, à notre sens la santé du fonctionnaire ou du colon n'est pas la seule considération à envisager pour son rapatriement, mais il y a son état moral, des affaires de famille parfois importantes, le besoin de revoir ses proches, et enfin la nécessité pour lui de reprendre contact avec le courant de civilisation et de progrès de l'Occident qui sont des motifs tout aussi impérieux, et nous font estimer que l'Européen ne saurait sans préjudice rester ici plus de 3 ans, avant de revoir le pays natal.